



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat général

Réf. : 2017-04-D-2-fr-3

Original : FR

Décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Écoles européennes

Réunion des 4, 5 et 6 avril 2017 à Berlin (Allemagne)

Approuvées par procédure écrite n° 2017/30 le 30 mai 2017

III. COMMUNICATIONS ÉCRITES

a) Résultat des procédures écrites auprès des membres du Conseil supérieur (2017-03-D-17-fr-1)

Résultat de la procédure écrite n° 2016/48 : Proposition d'adaptation annuelle des traitements du personnel détaché, du Secrétaire général et des chargés de cours applicable à partir du 1^{er} juillet 2016 (2016-11-D-17-fr-2)

Par voie de la procédure écrite lancée le 21 décembre 2016, s'achevant le 11 janvier 2017, le Conseil supérieur a approuvé la proposition d'adaptation annuelle des traitements du personnel détaché, du Secrétaire général et des chargés de cours applicable à partir du 1^{er} juillet 2016 (2016-11-D-17-fr-2).

Résultat de la procédure écrite n° 2016/49 – Décision de la réunion non élargie (extraordinaire) du Conseil supérieur des Écoles européennes du 6 décembre 2016 (2016-12-D-7-fr-1)

Par voie de la procédure écrite lancée le 20 décembre 2016, s'achevant le 3 janvier 2017, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion non élargie (extraordinaire) du Conseil supérieur des Écoles européennes du 6 décembre 2016 (2016-12-D-7-fr-1).

Les décisions définitives, 2016-12-D-7-fr-2, sont publiées sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2016/50 – Convention de contribution/Accord de participation entre les Écoles européennes et l'« EUIPO »

Par voie de la procédure écrite lancée le 20 décembre 2016, s'achevant le 12 janvier 2017, le Conseil supérieur a approuvé la Convention de contribution/Accord de participation entre les Écoles européennes et l'« EUIPO » (2016-12-D-6-fr-2).

Résultat de la procédure écrite n° 2016/51 – Décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Écoles européennes du 7 décembre 2016 (2016-12-D-18-fr-1)

Par voie de la procédure écrite lancée le 21 décembre 2016, s'achevant le 4 janvier 2017, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Écoles européennes du 7 décembre 2016 (2016-12-D-18-fr-1).

Les décisions définitives, 2016-12-D-18-fr-2, sont publiées sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2017/1 : Rapport d'audit (6^e et 7^e années du cycle secondaire) – *Scuola Europea di Brindisi* (2016-07-D-9-fr-2)

Par voie de la procédure écrite accélérée, lancée le 11 janvier 2017, s'achevant le 17 janvier 2017, le Conseil supérieur a approuvé le Rapport d'audit (6^e et 7^e années du cycle secondaire) – *Scuola Europea di Brindisi* (2016-07-D-9-fr-2).

Résultat de la procédure écrite n° 2017/3 – Procès-verbal de la réunion extraordinaire (non élargie) du Conseil supérieur des Écoles européennes du 6 décembre 2016 (2016-12-D-8-fr-1)

Par voie de la procédure écrite lancée le 9 janvier 2017 s'achevant le 23 janvier 2017, le Conseil supérieur a approuvé le procès-verbal de la réunion non élargie (extraordinaire) du Conseil supérieur des Écoles européennes du 6 décembre 2016 (2016-12-D-8-fr-1).

Le procès-verbal définitif, 2016-12-D-8-fr-2, est publié sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2017/4 – Procès-verbal de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Écoles européennes du 7 décembre 2016 (2016-12-D-17-fr-1)

Par voie de la procédure écrite lancée le 17 janvier 2017 s'achevant le 31 janvier 2017, le Conseil supérieur a approuvé le procès-verbal de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Écoles européennes du 7 décembre 2016 (2016-12-D-17-fr-1).

Le procès-verbal définitif, 2016-12-D-17-fr-2, est publié sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2017/9 – Décisions de la réunion du Conseil supérieur des Écoles européennes des 7-9 décembre 2016 (2016-12-D-14-fr-2)

Par voie de la procédure écrite lancée le 24 janvier 2017 s'achevant le 7 février 2017, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion du Conseil supérieur des Écoles européennes des 7-9 décembre 2016 (2016-12-D-14-fr-2).

Les décisions définitives, 2016-12-D-14-fr-3, sont publiées sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2017/14 – Procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Écoles européennes des 12, 13 et 14 avril 2016 à Copenhague (2016-04-D-10-fr-2)

Par voie de la procédure écrite lancée le 22 février 2017, s'achevant le 8 mars 2017, le Conseil supérieur a approuvé le Procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Écoles européennes des 12, 13 et 14 avril 2016 à Copenhague (2016-04-D-10-fr-2).

Le procès-verbal définitif, 2016-04-D-10-fr-3, est publié sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2017/18 – Mémoire sur l'organisation du Baccalauréat européen 2017 – Document : 2017-01-D-1-de/en/fr-2

Par voie de la procédure écrite lancée le 17 mars 2017 s'achevant le 28 mars 2017, le Conseil supérieur a approuvé le Mémoire sur l'organisation du Baccalauréat européen 2017 (2017-01-D-1-de/en/fr-2).

Le Mémoire sur l'organisation du Baccalauréat européen 2017, 2017-01-D-1-de/en/fr-3, est publié sur DOCEE.

b) Contrats de 9 ans prolongés exceptionnellement en 2017-2018 (2017-03-D-21-fr-2)

Le Conseil supérieur prend note de la décision prise par les États membres de prolonger le détachement des enseignants repris dans la liste figurant dans le document présenté, pour une année supplémentaire, au-delà de la période de 9 ans s'achevant au 31 août 2017. Cette disposition ne concerne que les enseignants détachés à partir de septembre 1989.

c) Situation des inscriptions dans les Écoles européennes de Bruxelles : 1^{re} phase d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 (2017-03-D-22-fr-1)

Le Conseil supérieur prend note du document.

IV. Points A

Les points A suivants ont été approuvés par le Conseil supérieur :

A.1 Nominations statutaires – Année scolaire 2017-2018 (2017-01-D-37-fr-1)

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CORPS ENSEIGNANT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DU COMITÉ DU PERSONNEL

Propositions du corps enseignant, résultant d'élections qui se sont déroulées dans chaque École européenne :

Il est proposé que les membres du corps enseignant ci-après soient désignés comme représentants du personnel enseignant détaché dans les Conseils d'administration et comme membres du Comité du personnel détaché :

ALICANTE :	Cycle secondaire	M. José Luís HERNANDEZ (suppléant : M. Jesús COLL)
	Cycles maternel/primaire	Mme Laura LIZANCOS (suppléante : Mme Pilar BERMUDEZ)
BERGEN :	Cycle secondaire	M. Denny RIJK (suppléante : Mme Hasse VAN BOVEN)
	Cycles maternel/primaire	Mme Elizabeth WHELAN (suppléante : Mme Ann BERBEN)
BRUXELLES I :	Cycle secondaire	Mme Maire MAIRTIN (pas de suppléant[e])
	Cycles maternel/primaire	Mme Patricia STAFFE (pas de suppléant[e])
BRUXELLES II :	Cycle secondaire	M. Robert WILSON (suppléante : Mme Carina KJELSSON)
	Cycles maternel/primaire	Mme Christine FRAZER (suppléante : Mme Emmanuelle CANDENOT)

BRUXELLES III :	Cycle secondaire	M. Nicolas MORVAN (suppléant : M. Paul LETSCH)
	Cycles maternel/primaire	Mme Nathalie NIDELET (suppléant : M. Xavier VERRIEST)
BRUXELLES IV :	Cycle secondaire	M. Andy MACALISTER (suppléant : M. Olivier EDELIN)
	Cycles maternel/primaire	M. Fabien FUSCIELLO (suppléant : M. Benjamin LELOUP)
CULHAM :	<i>Fermeture de l'École européenne de Culham le 31 août 2017</i>	
	<u>Année scolaire 2016-2017 :</u>	
	Cycle secondaire	M. Frank WRIGHT (suppléant : M. Nicolas BOUNET)
FRANCFORT :	Cycle secondaire	M. Nicolas VANDERROOST (suppléant : M. Gilles BAUER)
	Cycles maternel/primaire	M. David VAUCLIN (suppléant : M. Edward MALLON)
KARLSRUHE :	Cycle secondaire	Mme Véronique BODAINÉ (suppléant : M. Stefano SEMINARA)
	Cycles maternel/primaire	Mme Rebecca JOHNSON (suppléante : Mme Cécile HAMEN)
LUXEMBOURG I :	Cycle secondaire	Mme Ariane FARINELLE (suppléante : Mme Catherine ABINET)
	Cycles maternel/primaire	Mme Sinead O'DONOVAN (suppléant : M. Marcus BALLOCH)
LUXEMBOURG II :	Cycle secondaire	M. Aibhistin O'COIMIN (suppléant : M. Elias HASSAINE)
	Cycles maternel/primaire	Mme Kelly HORSMANS (suppléant : M. Michael HENTSCHEL)
MOL :	Cycle secondaire	M. Linus WALHELM (suppléante : Mme Anne LANDRON)
	Cycles maternel/primaire	M. John CLAYTON (suppléant : M. Jan LUYTEN)
MUNICH :	Cycle secondaire	M. Franz KUNZ (suppléant : M. Bernd AUERHAMMER)
	Cycles maternel/primaire	Mme Maartje DEN OTTELANDER (suppléante : Mme Deborah CHAPMAN)

VARÈSE :	Cycle secondaire	M. Christophe MOLLIEUX (suppléante : Mme Elizabeth McDONALD)
	Cycles maternel/primaire	M. Aurelio DE STEFANO (suppléante : Mme Ersilia GIACON)

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES CHARGÉS DE COURS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Suite à la mise à jour du Statut des chargés de cours auprès des Écoles européennes, approuvée par le Conseil supérieur par procédure écrite n° 2016/12 (entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016), il est proposé que les membres du corps enseignant ci-après soient désignés comme représentants des chargés de cours dans les Conseils d'administration.

ALICANTE : Les élections auront lieu en septembre 2017.

Année scolaire 2016-2017 :

Cycle secondaire M. José MAS MARCO
(pas de suppléant[e])

Cycles maternel/primaire M. John GOOSEMAN
(pas de suppléant[e])

BERGEN :	Cycle secondaire	Mme Tish STOAKES (suppléante : Mme Marion HUKELMANN)
	Cycles maternel/primaire	Mme Ellie LUCAS (suppléante : Mme Patti CARROLL)

BRUXELLES I : Les élections n'ont pas encore eu lieu.

Année scolaire 2016-2017 :

Cycle secondaire Mme Marie-Anne ARNOTTE
(pas de suppléant[e])

Cycles maternel/primaire Mme Sophie SURLE CABROL
(pas de suppléant[e])

BRUXELLES II :	Cycle secondaire	M. Matthew ASHLEY (suppléante : Mme Celeste McGUINNESS)
	Cycles maternel/primaire	Mme Samantha BOULTER (suppléant : M. Valerio ROVAI)

BRUXELLES III :	Cycle secondaire	Mme Marianne VOS DE WAEL (suppléant : M. Jésus MILLOR)
	Cycles maternel/primaire	Mme Martina KLIMOVA (suppléante : Mme Véronique FRESLON)

BRUXELLES IV :	Cycle secondaire	Mme Iulia SCHIOPU – Actuellement remplacée par Mme Maïté DESGUIN (pas de suppléant[e])
-----------------------	------------------	---

	Cycles maternel/primaire	Mme Marie-Hélène HURKMANS (pas de suppléant[e])
CULHAM :	<i>Fermeture de l'École européenne de Culham le 31 août 2017</i>	
	<u>Année scolaire 2016-2017 :</u>	
	Cycle secondaire	M. Paul SPIRING et Mme Frances DOWN
FRANCFORT :	Cycle secondaire	M. Alessandro ZANGROSSI (suppléante : Mme Constanze KOCH-BRADSHAW)
	Cycles maternel/primaire	Mme Jacqueline O'NEILL (suppléante : Mme Adelia DA SILVA)
KARLSRUHE :	Cycle secondaire	Mme Chantal BRÄUNSDORF (suppléante : Mme Carita NYHOLM- ATKINSON)
	Cycles maternel/primaire	Mme Carita NYHOLM-ATKINSON (suppléante : Mme Irina HENNE)
LUXEMBOURG I :	Cycle secondaire	M. Daniel ALCAZAR JORBA (suppléante : Mme Marousa GOURDI)
	Cycles maternel/primaire	M. Thierry LALLEMAND (suppléante : Mme Lenia SEVERINO)
LUXEMBOURG II :	Cycle secondaire	Pas de représentants
	Cycles maternel/primaire	M. Denis BLAKE (suppléante : Mme Florence GILLIERON)
MOL :	Cycles maternel/primaire	Mme Cathy BIOT (suppléante : Mme Ulrike VANZO)
	Cycle secondaire	Mme Caroline VAN DINGENEN (suppléant : M. Alejandro Javier GARCIA ALONSO)
MUNICH :	Cycle secondaire	M. Jasper NEDERBRAGT (suppléante : Mme Maria-Assunta DE STEFANO)
	Cycles maternel/primaire	M. Jürgen SCHERB (suppléant : M. José HILDAGO)
VARÈSE :	Les élections n'ont pas encore eu lieu.	
	<u>Année scolaire 2016-2017 :</u>	
	Cycle secondaire	M. Paul CAWTHORNE (pas de suppléant[e])
	Cycles maternel/primaire	Mme Dianna DEFRENZA (pas de suppléant[e])

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Propositions des Associations de parents d'élèves : il est proposé que les parents ci-après soient désignés comme représentants des Associations de parents d'élèves dans les Conseils d'administration :

ALICANTE : Mme Marie-Claire SCHILTZ (Présidente)
M. Juan MAREQUE (Vice-président)

BERGEN : Mme Wiebke SCHMITT (Présidente)
Mme Kim WACHTLER (Vice-présidente)

BRUXELLES I : M. Pere MOLES PALLEJA (Président)
M. Stefan OBERMAIER et Mme Kathryn MATHE (Vice-présidents)

BRUXELLES II : Mme Francesca TUDINI (Présidente)
M. Johan MELANDER (Vice-président affaires administratives)
M. Jan VON PFALER (Vice-président affaires pédagogiques)

BRUXELLES III : M. Anastassios PAPADOPOULOS (Président)
M. Robert WEIN (Vice-président affaires pédagogiques)
M. Simon COATES (Vice-président affaires administratives)

BRUXELLES IV : Mme Catherine DAGUET (Présidente)
Mme Kristin DIJKSTRA (Vice-présidente affaires pédagogiques)
Mme Graziella RIZZA (Trésorière)

CULHAM : *Fermeture de l'École européenne de Culham le 31 août 2017*

Année scolaire 2016-2017 :

Mme Antonella SHORROCK (Présidente)
Mme Cécile DEER (Vice-présidente)

FRANCFORT : Les élections auront lieu en novembre 2017.

Année scolaire 2016-2017 :

Mme Barbara SOSZYNSKA (Présidente)
Mme Delphine BRAUN (Vice-présidente)

KARLSRUHE : Mme Debjani BASU (Présidente)
M. Thorsten REINEKE (Vice-président)

LUXEMBOURG I : Les élections auront lieu en mai/juin 2017.

Année scolaire 2016-2017 :

M. Philip TAYLOR (Président)
M. Luc DUPONT (Vice-président affaires administratives)

LUXEMBOURG II : Les élections n'ont pas encore eu lieu.

Année scolaire 2016-2017 :

Mme Delphine BALLAGUY (Présidente)
M. André SCHMUTZ (Vice-président)

MOL : M. Ashok SHARDA (Président)
Mme Anne PAYET (Vice-présidente)

MUNICH : M. Georg WEBER (Président)
M. Günther KÖRBLER (Vice-président)

VARÈSE : Mme Athina PYRROU SKOULLOUDIS (Présidente)
Mme Fabrizia SCABINI et M. Osvaldo MATTANA
(Vice-présidents)

**NOMINATION DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS D'INSPECTION, DES COMITÉS
PÉDAGOGIQUES ET DU COMITÉ BUDGÉTAIRE**

Selon l'article 3 du Règlement intérieur du Conseil supérieur, la présidence des Conseils et Comités devrait être assurée pendant la période du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018 par

Mme Katre MEHINE Pour le Conseil d'inspection maternel et primaire et
pour le Comité pédagogique mixte

Mme Maie KITSING Pour le Conseil d'inspection secondaire
et pour le Comité pédagogique mixte

Mme Kristel MÄGI Pour le Comité budgétaire

Présidentes du Conseil supérieur : Mme Katre MEHINE et
Mme Katrin PILLER

A.2 Plan annuel de l'Unité du Contrôle financier pour les contrôles *ex post* (2017-02-D-16-en-2)

Le Conseil supérieur approuve la proposition de plan annuel pour la réalisation des contrôles *ex post* par l'Unité du Contrôle financier.

A.3 ÉCOLES EUROPÉENNES AGRÉÉES

Rapports d'audit

a) Rapport d'audit (maternel, primaire) – Europa School UK (2017-01-D-8-en-2)

Le Conseil supérieur émet un avis favorable sur le Rapport d'audit pour les années de maternelle et primaire à la Europa School UK, et décide de donner mandat au Secrétaire général afin de renouveler la Convention d'agrément, actuellement en vigueur, pour **deux années** supplémentaires, en concordance avec la durée des négociations de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (BREXIT).

b) Rapport d'audit (S1-S5 secondaire) – École européenne *Rijnlands Lyceum* à La Haye (2017-01-D-22-en-2)

Le Conseil supérieur émet un avis favorable sur le Rapport de l'audit pour les années S1 à S5 du secondaire à la *Europese School Den Haag* et décide de donner mandat au Secrétaire général afin de renouveler la Convention d'agrément pour le cycle secondaire (S1-S5), actuellement en vigueur, pour trois années supplémentaires.

c) Rapport d'audit – *Centre for European Schooling Dunshaughlin* (2017-02-D-4-en-2)

Le Conseil supérieur émet un avis favorable sur le Rapport de l'audit du *Centre for European Schooling* à Dunshaughlin pour les années de maternelle, primaire et secondaire (années S1 à S5), et décide de donner mandat au Secrétaire général afin de renouveler la Convention d'agrément, actuellement en vigueur, pour trois années supplémentaires.

d) Rapport d'audit de l'École européenne d'Helsinki (maternel, primaire et secondaire S1-S7) (2017-01-D-9-en-2)

Le Conseil supérieur émet un avis favorable sur le Rapport de l'audit pour les années de maternelle, primaire et secondaire (années S1 à S7) à la European Schooling Helsinki et décide de donner mandat au Secrétaire général afin de renouveler la Convention d'agrément ainsi que la Convention additionnelle actuellement en vigueur pour trois années supplémentaires.

e) Rapport d'audit de l'École européenne de Strasbourg (maternel, primaire et secondaire S1-S7) (2017-01-D-5-fr-2)

Le Conseil supérieur émet un avis favorable sur le Rapport de l'audit effectué à l'École européenne de Strasbourg pour les années de maternelle, primaire et secondaire (années S1 à S7) et décide de donner mandat au Secrétaire général afin de renouveler la Convention d'agrément ainsi que la Convention additionnelle actuellement en vigueur pour trois années supplémentaires.

f) Rapport d'audit (des cycles primaire et secondaire, S1-S5) de l'École internationale de Differdange (2017-02-D-29-fr-2)

Le Conseil supérieur émet un avis favorable sur le Rapport de l'audit effectué à l'École internationale de Differdange pour les années des cycles primaire et secondaire (années S1 à

S5), et il décide de donner mandat au Secrétaire général afin de signer une Convention d'agrément pour ces cycles pour une durée de trois ans.

Dossiers de conformité :

g) Dossier de conformité – *Europese School Den Haag* – Secondaire S6-S7 (2017-01-D-35-en-2)

Le Conseil supérieur a pris note et il émet un avis favorable sur le dossier de conformité de l'École de La Haye. Il décide de donner mandat au Secrétaire général afin d'organiser un audit pour les années S6-S7.

V. RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2016 DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE RECOURS DES ÉCOLES EUROPÉENNES (2017-03-D-6-fr-2)

Le Conseil supérieur prend note du rapport d'activités du Président de la Chambre de recours pour l'année 2016.

VI. RAPPORT ANNUEL DU CONTRÔLEUR FINANCIER (2017-02-D-14-en-2)

Le Conseil supérieur prend note du Rapport annuel du contrôleur financier pour l'année 2016 et de la demande de la Commission d'accorder une attention particulière aux écoles dont les résultats sont négatifs, ce qui est contraire à une bonne gestion financière et aux règles financières en vigueur.

VII. RAPPORT ANNUEL DU SERVICE D'AUDIT INTERNE (2017-02-D-15-en-2)

Le Conseil supérieur prend note du Rapport annuel du Service d'audit interne pour l'année 2016, sur la base de l'article 22(4) du Règlement financier des Écoles européennes. La Commission s'inquiète des délais de mise en œuvre des recommandations critiques et de l'exposition à des risques incontrôlés qui en résulte.

a) Suivi des recommandations des audits (2017-02-D-19-en-2)

Le Conseil supérieur prend note des progrès réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations et il approuve les actions prévues par le BSGEE pour suivre les recommandations en suspens.

VIII. RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉCOLES EUROPÉENNES (2016-01-D-50-fr-1)

Le Conseil supérieur prend note du Rapport annuel du Secrétaire général.

Le rapport est publié sur le site web : www.eurasc.eu.

IX. RAPPORT ANNUEL TIC DU CHEF DE L'UNITÉ INFORMATIQUE/STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 2016 (2017-02-D-20-fr-2)

Le Conseil supérieur prend note du Rapport annuel TIC du Chef de l'Unité informatique/statistiques pour l'année 2016, et l'approuve. Le Conseil supérieur demande au Secrétaire général de présenter une théorie de la numérisation dans le cadre des questions pédagogiques aux Écoles européennes, qui aborde la culture numérique, l'utilisation des médias, les concepts médiatiques et les bonnes pratiques. Le Conseil supérieur demande au Secrétaire général de lui faire rapport lors de sa réunion de décembre 2017.

X. RAPPORT STATISTIQUE CONCERNANT LE SOUTIEN ÉDUCATIF ET L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES DANS LES ÉCOLES EUROPÉENNES POUR L'ANNÉE 2015-2016 (2017-01-D-16-en-3)

Le Conseil supérieur prend note du rapport annuel « Statistiques concernant l'intégration des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dans les Écoles européennes pour l'année 2016 ».

Le document est publié sur le site web : www.eursec.eu.

XI. POINTS B

B.1. Les Écoles européennes agréées (2017-03-D-32-en-1 et 2013-01-D-64-fr-4)

Le Conseil supérieur est d'accord sur la nécessité de clarifier les termes et conditions régissant l'agrément et il souhaite donner mandat à un groupe de travail afin d'étudier des propositions concrètes. La composition et le mandat du groupe de travail seront décidés par la voie d'une procédure écrite.

B.2. « Brexit » : les conséquences pour le système des Écoles européennes (2017-03-D-25-en-1)

Le Conseil supérieur décide de donner mandat à un groupe de travail afin de faire face aux conséquences du « BREXIT » et d'une éventuelle dénonciation de la Convention.

Les principales fonctions du groupe de travail seront :

- d'analyser la situation juridique ;
- de suivre les négociations au sein des institutions de l'UE ;
- d'analyser les risques ;
- de déterminer des mesures afin de réduire ces risques et de fournir un plan d'action ;
- de préparer des propositions concrètes.

Le groupe de travail sera tenu de présenter des rapports intermédiaires lors de chaque réunion du Conseil supérieur et de fournir des propositions concrètes (en fonction de l'issue des négociations entre les institutions de l'UE et le gouvernement britannique) ainsi qu'un rapport final au Conseil supérieur en avril 2019.

Le groupe de travail devrait être composé :

- du Secrétaire général ;
- du Secrétaire général adjoint ;
- de l'assistante juridique du Secrétaire général ;
- de trois membres du Conseil supérieur (suivant le modèle de la troïka) ;
- d'un représentant de la Commission européenne ;
- d'un représentant des Directeurs ;
- d'un représentant du CdP ;
- d'un représentant des chargés de cours ;
- d'un représentant des Inspecteurs ;
- d'un représentant d'Interparents.

Le groupe de travail pourra décider de faire appel à d'autres experts (en particulier le Chef de l'Unité RH, le Chef de l'Unité de Développement pédagogique, le Chef de l'Unité Baccalauréat et la Coordinatrice du contrôle interne) et travaillera en collaboration étroite avec la délégation du Royaume-Uni.

B.3. Screening des travailleurs externes (2017-03-D-26-fr-1)

Le Conseil supérieur décide d'approuver :

- l'instauration d'un système de screening pour les travailleurs externes (contractants) des Écoles et des Associations de parents, ainsi que la base légale proposée ;
- une politique d'accès en bonne partie commune à toutes les Écoles européennes de Belgique et son entrée en vigueur sitôt que les conditions matérielles seront réunies.

Un suivi sera donné à cette question lors de la prochaine réunion du Conseil supérieur.

B.4. Évaluation des chargés de cours dans les Écoles européennes – Premier rapport d'activité (2017-01-D-51-en-3)

Le Conseil supérieur approuve les priorités établies pour les évaluations et les « équipes d'inspection » proposées, ainsi que le lancement d'un projet pilote en mai et septembre 2017.

B.5. Transfert de l'ordonnateur du budget de l'École européenne de Culham (2017-03-D-3-en-2)

Le Conseil supérieur décide d'approuver que l'ordonnateur du Bureau du Secrétaire général reprenne la fonction d'ordonnateur pour le budget de l'École européenne de Culham à compter du 1^{er} septembre 2017 et qu'il se limite à autoriser les transactions indispensables au respect des obligations en cours et à la liquidation de l'École.

B.6. La fermeture de l'École européenne de Culham (2017-03-D-36-en-1)

Le Conseil supérieur prend note du rapport d'avancement final sur la fermeture progressive de l'École européenne de Culham. Des remerciements ont été adressés au personnel de l'école et à toute sa communauté pour le bon déroulement du processus.

B.7. Révision des procédures de recrutement et des profils des Directeurs et Directeurs adjoints ainsi que des Chefs d'Unité, du Contrôleur financier et du Contrôleur financier subordonné du Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes – Premier rapport du groupe de travail (2017-01-D-50-en-4)

Le Conseil supérieur prend note du premier rapport et soutient les propositions avancées par le groupe de travail :

- Ø La nécessité d'avoir une description claire des missions et responsabilités des Directeurs et Directeurs adjoints ; La nécessité d'avoir 3 candidats au minimum ;
- Ø La proposition de faire organiser un prétest par un organe externe ;
Concernant les transferts :
- Ø La nécessité de préciser l'expression « dans l'intérêt du service » ;
- Ø La recommandation d'également faire référence, dans le Règlement d'application, à l'intérêt des deux écoles concernées ; et
- Ø d'étudier de manière plus approfondie la possibilité de créer un « comité préparatoire » en vue de faciliter le processus décisionnel du Conseil d'inspection mixte.

B.8. Révision du Règlement financier (2017-02-D-13-en-2)

Le Conseil supérieur est d'accord sur le principe des changements proposés et il demande d'amender le document, afin de tenir compte des observations reçues que très récemment de la part de la Cour des comptes. Le représentant de la Commission européenne demandera un avis à son service juridique. Le document révisé, accompagné de ses implications financières pour 2017-2018, sera ensuite soumis au Conseil supérieur pour approbation, par la voie d'une procédure écrite.

Fonctions du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint – Réflexions (2017-03-D-1-en-2)

Le Conseil supérieur décide d'approuver la proposition de prolonger le mandat du groupe de travail « Presidency » afin de poursuivre ses réflexions sur la réorganisation des responsabilités de délégation du Secrétaire général, notamment à la lumière des propositions préparées par le GT « Règlement financier » (*sans décider s'il doit y avoir un SGA ou deux*). La Commission demande à faire partie du groupe de travail, demande qui est acceptée.

B.9. Budget supplémentaire et rectificatif 1/2017 (2017-02-D-24-en-2)

Le Conseil Supérieur adopte le Budget rectificatif 1/2017, à l'unanimité, ce qui permettra au Bureau du Secrétaire général de commencer dès que possible la mise en œuvre du nouveau modèle de gouvernance financière.

B.10. BUDGET 2018 DES ÉCOLES EUROPÉENNES :

a) Créations/Transformation/Suppressions de postes du Personnel administratif et de service (2017-02-D-26-en-3)

Le Conseil supérieur décide d'approuver la **création** des postes suivants :

Tableau 1 – ICT

École	Postes demandés
Munich	1 préparateur informatique
BSG	1 informaticien pour le service d'assistance*
	1 gestionnaire de données*
	1 analyste commercial*
Total	4 postes

(*) Postes temporaires pour 2 ans.

Tableau 2 – Berkendael

École	Postes demandés
Bruxelles I	1 comptable principal
	0,5 comptable
	1 secrétaire
	0,5 infirmier/infirmière
	0,5 bibliothécaire
Total	3,5 postes

Tableau 3 : Création de poste – Nouvelle gouvernance financière

École	Postes demandés
BSG	1 comptable subordonné
	1 assistant(e) au contrôle <i>ex post</i> CCI
	1 assistant(e) à la gestion centrale des données de base (à partir d'avril)
TOTAL	3 postes

Les demandes de postes dans le cadre de la gouvernance financière présentées par le Secrétaire général et liées à l'année 2019-2020 n'ont pas été retenues, comme la situation devra être réévaluée dans le cadre du projet de budget 2019.

Tableau 4 – Obligation légale

École	Postes demandés
Bruxelles I	0,5 responsable sûreté et sécurité
Bruxelles II	0,5 responsable sûreté et sécurité
Bruxelles	0,5 responsable sûreté et sécurité
Bruxelles IV	0,5 responsable sûreté et sécurité
BSG	1 délégué à la protection des données
Total	3 postes

Tableau 5 – Poste créé automatiquement

École	Postes demandés
Bruxelles III	1 assistant(e) maternel(le)
Total	1 poste

Tableau 6 – Poste créé – EEA

École	Postes demandés
BSG	1 assistant(e) (Chef d'unité) EEA
Total	1 poste

Le coût pour ce poste sera facturé aux EEA selon la répartition indiquée dans la proposition.

Tableau 7 – Autres besoins

Avec le vote négatif de la Commission européenne :

École	Postes demandés
Bruxelles IV	0,5 infirmier/infirmière
Francfort	0,5 infirmier/infirmière
	1 concierge
	0,5 secrétaire
Luxembourg I	0,5 infirmier/infirmière
BSG**	0,5 assistant(e) aux ressources humaines
	1 comptable
Total	4,5 postes

(**) avec aussi le vote négatif de l'OEB.

Le Conseil supérieur décide d'approuver la **transformation** des postes suivants, à l'unanimité, avec le vote négatif de la Commission :

Tableau 8 – Transformations

École	Postes demandés
Mol	1 aide-comptable en comptable

Munich	0,5 réceptionniste en secrétaire
Francfort	0,75 secrétaire en assistant RH
Total	2,25 postes

Le Conseil supérieur décide d'approuver le **transfert** de postes suivants, à l'unanimité :

Tableau 9 – Transferts

École	Postes demandés
Culham	0,5 économe au BSG
	0,5 comptable au BSG
Total	1 poste

Le Conseil supérieur confirme la demande du Comité budgétaire et décide d'approuver la **suppression** de poste pour :

Tableau 10 – Suppressions

École	Postes demandés
Culham	1 bibliothécaire
	1 préparateur informatique
	2 techniciens de laboratoire
	0,5 assistant-technicien de laboratoire
	1 secrétaire de direction
	1 aide-comptable
	0,5 secrétaire
	1 sténodactylo
	0,5 infirmier/infirmière
	1 concierge
	1 assistant-concierge
	0,5 économe
	0,5 comptable
Total	11,5 postes

b) Avant-projet de Budget 2018 des Écoles européennes (2017-02-D-25-en-3)

Le Conseil supérieur valide la proposition du Comité budgétaire, avec le vote négatif de la Commission, et décide d'approuver à l'unanimité les avant-projets de budget 2018 des Écoles européennes et du Bureau du Secrétaire général.

Les coûts (152 364 €) associés à la révision du Statut du personnel détaché/« Économies » (cf. point B.13) sont compris dans le projet de Budget 2018, sous réserve de la conclusion de la procédure écrite qui sera lancée sous peu.

Pour ce qui est des postes permanents liés à la nouvelle gouvernance financière au Bureau du Secrétaire général, la situation aura besoin d'être réévaluée lors de l'adoption du Budget 2019. En effet, le Conseil supérieur a pris bonne note de la proposition complète présentée par le Secrétaire général jusqu'en 2020.

B.11. Proposition de mesures additionnelles quant à la formation et une révision possible de la planification de l'implémentation de l'échelle de notation au cycle secondaire des Écoles européennes (2017-01-D-84-en-3)

Le Conseil supérieur a décidé à la majorité des 2/3 « de modifier sa décision d'avril 2015 concernant la mise en œuvre de l'échelle de notation (en trois étapes, à compter de l'année scolaire 2017-2018 jusqu'à l'année scolaire 2019-2020) ». La décision générale d'avril 2015 concernant la nouvelle échelle de notation n'a pas été remise en question.

En ce qui concerne la planification de la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation au cycle secondaire, aucune des deux options présentées n'ayant obtenu la majorité des deux tiers requise, une procédure écrite sera lancée après la réunion.

B.12. EXERCICE ANNÉE 2015

a) Décharge des Conseils d'administration et du Secrétaire général pour l'exécution du budget 2015 (2017-02-D-23-en-2)

Le Conseil supérieur décide, avec le vote négatif de la Commission européenne (et un rappel des remarques récentes [note de la fin mars] de l'IAS adressées à l'OLAF au sujet des faiblesses du système et de sa vulnérabilité à la fraude liées à la gestion de la trésorerie et des recettes des Écoles européennes) :

- de donner décharge de l'exécution du budget 2015 aux Conseils d'administration des Écoles et au Secrétaire général des Écoles européennes, pour ce qui concerne la section budgétaire du Secrétariat général ; et
- de charger son Secrétaire général d'informer de cette décision le Parlement européen, le Conseil des ministres, la Cour des comptes européenne, l'Office européen des brevets et son prédécesseur.

B.13 Révision du Statut du Personnel détaché des Écoles européennes (2017-01-D-55-en-3)

Le Conseil supérieur décide de renvoyer les propositions au groupe de travail « Économies » pour proposer un compromis concernant la durée de détachement des Économies et de revenir avec une nouvelle proposition, qui sera soumise aux membres par procédure écrite.

Concernant les propositions liées à la révision du Règlement financier, le Conseil supérieur décide qu'un document révisé à la lumière de la révision du Règlement financier sera à nouveau soumis aux membres par procédure écrite.

B.14. Proposition de modification de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité pédagogique mixte (2017-01-D-56-en-2)

Le Conseil supérieur approuve la proposition de modification de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité pédagogique mixte avec une entrée en vigueur immédiate. Le document 2016-09-D-8, « Règlement intérieur du Comité pédagogique mixte », sera conformément mis à jour.

B.15. Projet de Calendrier des réunions pour l'année scolaire 2017-2018 (2017-03-D-10-fr-1)

Le Conseil supérieur donne son approbation au Calendrier des réunions pour l'année scolaire 2017-2018, sous réserve des modifications demandées par le Secrétaire général, à savoir : la semaine pour les réunions pédagogiques coïncide avec les vacances de printemps pour plusieurs EE. Elle sera désormais déplacée les 6, 7, 8 et 9 février 2018.

Le calendrier modifié sera publié sur DOCEE.

B.16. Fixation de la date et du lieu de la prochaine réunion

Les 5, 6 et 7 décembre 2017 à Bruxelles.